

# Commentaires sur la stratégie tarifaire proposée par HQD

Présentation de Co Pham  
25 novembre 2003

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3492-2002
DÉPOSÉ EN AUDIENCE
Date: 25 novembre 2003
Filère n°: UC-7

---

## Plan de présentation

---

1. Analyse de la stratégie tarifaire proposée par HQD
2. Commentaires sur la prise en compte de l'intérêt des consommateurs dans l'établissement des tarifs
3. Avenues de solution relatives aux modifications des tarifs de 2003-2004 et de 2004-2005

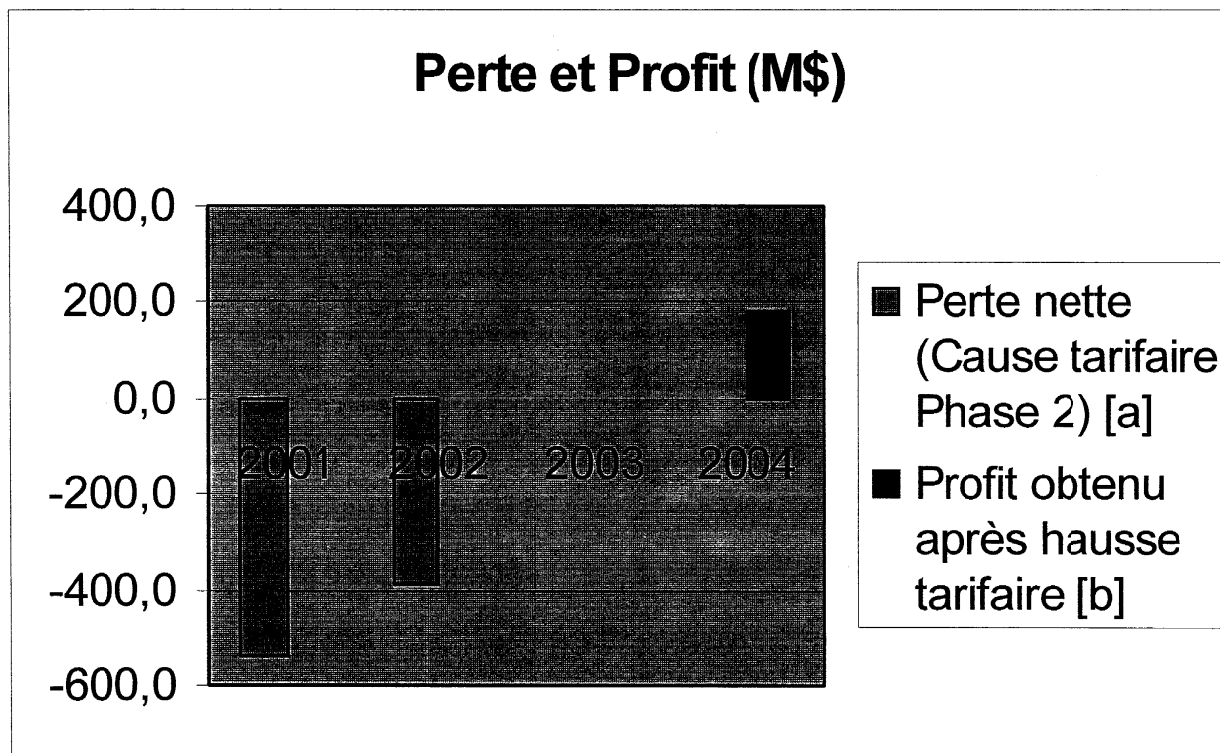
---

## **Stratégie visant le plein rendement dès 2004**

---

- HQD vise l'obtention du plein rendement de 8,7% dès 2004, alors que ses rendements réels étaient négatifs antérieurement
- Plein rendement : 258 M\$ en 2004, équivalent à 62% des revenus supplémentaires générés par les hausses tarifaires réclamées par HQD
- Explique en grande partie pourquoi les hausses tarifaires demandées par HQD sont de 4 fois l'inflation

## Évolution des pertes et profit du Distributeur



## Déficits des réseaux autonomes [avant hausses tarifaires]

---

2001	2002	2003	2004
151 M\$	145 M\$	137 M\$	134 M\$

- Pas de couverture complète des déficits depuis des années par HQ/HQD
- Défis reflétant une caractéristique du coût de l'électricité dans les régions isolées (10 fois celui dans le réseau relié)
- Défis historiques ayant les caractéristiques d'une charge sociale

---

## **Couverture des déficits des réseaux autonomes**

- Déficit de 134 M\$ en 2004, équivalent à 32% des revenus supplémentaires générés par les hausses des tarifs réclamées par HQD
- Par sa stratégie, le Distributeur ne donne aucune contribution à la couverture de ces déficits
- Le Distributeur demande indirectement que la totalité de ces déficits soit couverte par les consommateurs dès 2004, contrairement à la pratique antérieure d'HQ. Cette demande constitue aussi un facteur explicatif du niveau élevé des hausses réclamées par HQD.

---

## **Répartition des coûts liés aux réseaux autonomes**

---

- La Régie a décidé de ne pas traiter de cette question dans le présent dossier
- Le Distributeur a inclus une valeur d'environ un demi - milliard de \$ associée aux installations des réseaux autonomes dans sa base de tarification globale
- Le Distributeur a réparti le coût de prestation de 113 M\$ en 2004 aux différentes catégories de consommateurs

---

## Répartition des coûts liés aux réseaux autonomes (suite)

---

- Résultats de la répartition effectuée par HQD pour 2004:
  - Domestique : 58%
  - Petite et moyenne puissance : 42%
  - Grande puissance : 0%
- Répartition ne reflète pas le caractère social qui existe vraisemblablement dans les déficits associés aux réseaux autonomes
- Cas très particulier du Distributeur : la couverture des coûts des réseaux autonomes incluant un rendement sur l'avoir propre devrait être traitée de façon particulière à l'étape de tarification.

---

## **Prise en compte de l'intérêt des consommateurs dans l'établissement des tarifs**

- Attente des consommateurs d'électricité : des **tarifs bas et stables**
- HQ a respecté à certaines reprises le principe de concilier l'intérêt des consommateurs avec le sien, même quand elle était en sérieuses difficultés financières
- Présentement, la satisfaction de la clientèle résidentielle à l'égard des tarifs est à un niveau **critique**
- La stratégie d'HQD ne respecte pas le critère de **stabilité tarifaire** exigé par les consommateurs et recommandé généralement par les spécialistes en tarification
- Il faudrait que HQD présente le portrait multi-annuel des ajustements tarifaires envisagés.

---

## **Portrait des données et des méthodologies**

---

- Pour le présent dossier, l'historique des données n'est que de deux ans (2001 et 2002). De nombreux coûts sont encore à vérifier par la Régie
- Plusieurs éléments **méthodologiques** importants sont encore à être examinés par la Régie
- Par conséquent, il ne faudrait pas exiger des consommateurs de supporter seuls, à travers leurs tarifs d'électricité à très court terme, toutes les conséquences des erreurs et imprécisions potentielles concernant les méthodologies et les données.
- Approche prudente et graduelle recommandée

---

## **Croissance des coûts du Distributeur**

---

- Croissance 2003-2004 [données d'HQD]
  - Croissance du coût global 1,85%
  - Croissance du volume des ventes 1,05%
  - Croissance du coût unitaire 0,80%
- Si les données d'HQD sont valides, une hausse de tarifs de l'ordre de 0,80% en 2004 suffirait pour ramener HQD à la même « situation financière » que celle de 2003 [sans amélioration du rendement].

---

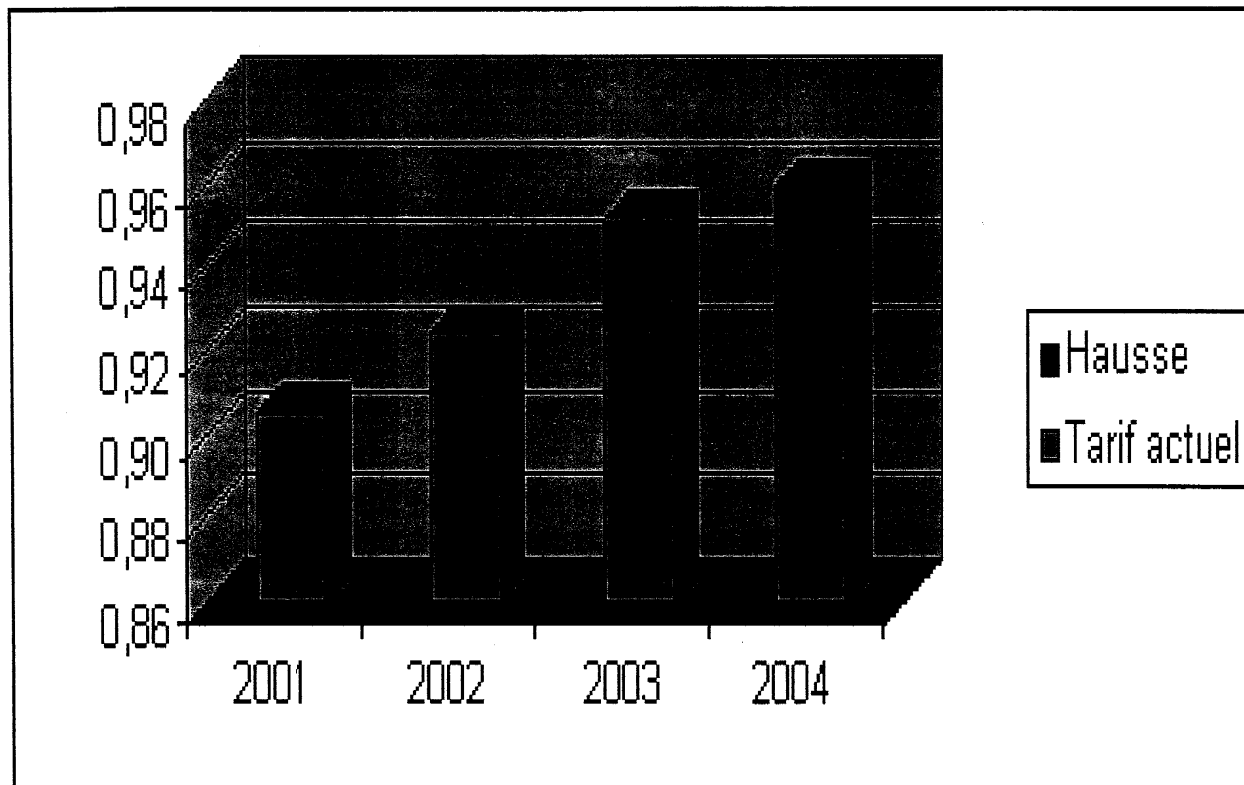
## Stratégie alternative pour 2004

---

Croissance du coût unitaire	0,8%*
	+
Amélioration graduelle du rendement	0,8%
	=
Hausse tarifaire	1,6%
proche du niveau d'inflation prévue	

\* : **Calculs sur la base des données d'HQD; aucune prise en compte de la possibilité d'une baisse des charges d'exploitation, du coût de transport et d'autres types de coûts en 2004**

## Ratio Tarif/Revenus Requis



---

## **Hausses tarifaires à l'inflation et la situation financière d'HQ**

---

- Le plan stratégique 2002-2006 confirme «l'acceptabilité» des hausses tarifaires à l'inflation pour HQ intégrée
- Dans ce plan, des pertes financières d'HQD étaient prévues même jusqu'en 2006
- Aucun message inquiétant pour la santé financière d'HQ intégrée quant à des hausses tarifaires à l'inflation

---

## Couverture des coûts des nouveaux équipements de distribution

---

- Malgré l'ampleur du budget des immobilisations d'HQD, le coût total du service par kWh, diminuerait d'environ 1,5% par année d'ici 2006
- L'ajout des équipements n'est pas un facteur inquiétant pour aligner les hausses tarifaires sur l'inflation au cours des prochaines années, dans la mesure où il y aurait une croissance du volume des ventes du même ordre de grandeur que celle prévue par HQD

---

## Conclusion

---

- Hausse à l'inflation: bon compromis pour répondre aux attentes des consommateurs à l'égard des tarifs bas et stables et permettre au Distributeur d'améliorer graduellement son rendement
- La Régie pourrait hausser les tarifs au niveau de l'inflation à partir du 1er avril 2004, sans recourir aux ajustements pour l'hiver 2004 (choc hivernal)
- La Régie pourrait évaluer plus en profondeur la situation du Distributeur lors de l'exercice tarifaire 2005-2006